

L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 28/05/2019

Saisine liée : L'ÉDUCATION POPULAIRE, UNE EXIGENCE DU 21ÈME SIÈCLE

Revoir la séance du 28 mai 2019

Communications du Président

Retour sur les suites données à l'avis intitulé : « TPE-PME, comment réussir le passage à la neutralité carbone ? »
par M. Antoine BONDUELLE, rapporteur et Mme Stéphanie GOUJON, rapporteure au nom de la section des activités économiques

Retour sur les suites données à l'avis intitulé : « Mieux investir pour la France – Rapport annuel sur l'état de la France en 2018 » par Mme Patricia BLANCARD, rapporteure au nom de la section de l'économie et des finances

Présentation du Projet d'avis par Christian Chevalier (Groupe UNSA) et par Jean-Karl Deschamps (Groupe des associations), pour la section de l'éducation, de la culture et de la communication, présidée par Xavier Nau.

Déclarations des groupes

Vote

L'éducation populaire est un principe issu de la Révolution française qui promeut, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement, une éducation reconnaissant à chacun et chacune la volonté et la capacité de s'exprimer, de débattre, de progresser et de se développer à tous les âges de la vie, en vue de contribuer à l'émancipation individuelle et collective.

L'éducation populaire est multiforme et s'incarne dans l'action de structures collectives aux statuts très divers (associations, collectifs, fondations, CSE, syndicats, partis politiques...).

Comme l'ont récemment prouvé la mobilisation des « gilets jaunes » ou le mouvement « Nuit Debout », les Français sont plus que jamais à la recherche d'une forme de démocratie plus participative qui leur permettrait d'être acteur ou actrice de leur propre destin, mais aussi du destin collectif face aux mutations sociales, technologiques ou climatiques.

Dans ce contexte, l'éducation populaire peut et doit jouer un rôle de facilitateur de citoyenneté et d'engagement. Néanmoins, cette démarche se heurte aujourd'hui à des difficultés majeures, aussi bien relatives à son modèle économique, à sa gouvernance qu'à son implantation.

L'enjeu de cet avis est de dresser un état des lieux de l'éducation populaire en France et de mettre en lumière sa modernité et son utilité, afin de proposer des préconisations concrètes pour restaurer et valoriser ses démarches, permettre aux multiples acteurs de sortir de l'invisibilité et de s'inscrire dans une dynamique de progrès afin de nourrir la démocratie.